



SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE**

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 15

Absents : 12

Procurations : 2

Votants : 17

Date de la convocation : 08/02/2022

SEANCE DU 15 FEVRIER 2022

N° 2022-15-02-002

L'an deux mille vingt deux, le quinze février à 20 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Halle aux Marchands à Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Étaient Présents : Alain FOURIGNAN, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Chantal FABRE, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Corinne PAYSSERAND, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Rémi MANGIN, Jean-Luc BOULAY, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE.

Étaient absents : Christine FERRE, Isabelle AVERLANT, Marc HAVRANEX, Sébastien POGGIALI, Ludovic THOMAS, Eric CASTILLON, Olivier LEDUC, Martine LEZAT, Stéphanie BILLIET, Louise GASTON, Christophe GIRAUD, Amandine ROUQUETTE.

Ayant Donné procuration : Stéphanie BILLET à Monsieur Thierry CHANTRAN et Louise GASTON à Monsieur Rémi MANGIN

A été désigné secrétaire de séance : Thierry CHANTRAN

Assistante de séance : Isabelle MONTEMBAULT

OBJET :
REMPLACEMENT DU POSTE VACANT DU 1^{ER} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Madame la Présidente expose :

Par courrier en date du 23 décembre 2021, Madame le Sous-Préfet de Muret nous informe de la démission de Madame Magali LADEVEZE, 1^{er} autre membre du Bureau

Madame la présidente propose de procéder au remplacement de ce poste au même rang.

Le Comité Syndical, après avoir ouï et délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la proposition de procéder au remplacement du 1^{er} « autre membre » au même rang.

Ceci étant acté, Madame la Présidente procède à l'élection.

Après appel à candidature, Monsieur William LARRIEU se porte candidat.

- **Vu** le procès-verbal du scrutin,
 - Monsieur William LARRIEU, est élu 1^{er} « autre membre » du Bureau.

Ainsi fait et délibéré, le 15 février 2022

Au registre suivent les signatures

Jennifer COURTOIS-PÉRISSE
Présidente

Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSE, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 23 février 2022 et de sa publication le 23 février 2022.



Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par la Sous-Préfecture de MURET